

Pôle communication
24 65 42

Mercredi 6 mars 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 6 mars 2024, a arrêté **deux** projets de délibération du Congrès, **un** projet de délibération du gouvernement, adopté **11** arrêtés, examiné **30** dossiers d'étrangers et émis **un** avis.

Délibérations du Congrès

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a arrêté un projet de délibération du Congrès relative au rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes (CTC) sur la politique de sécurité civile dans le domaine des risques climatiques majeurs concernant les exercices 2018 et suivants.

Ce contrôle, mené par la CTC, visait à déterminer si la Nouvelle-Calédonie a conçu et déployé une politique publique adaptée à ces risques, si les outils juridiques, techniques et d'information des populations sont performants et si les ressources humaines et financières mobilisées sont suffisantes pour faire face à la survenue de l'un de ces risques.

Dans son rapport, la CTC émet plusieurs préconisations afin que la Nouvelle-Calédonie poursuive ses efforts en vue d'adapter sa politique publique de gestion des risques à ses besoins.

La chambre recommande à la Nouvelle-Calédonie d'adopter sa politique de gestion des risques et son plan d'adaptation au changement climatique, ainsi que les modalités de leur financement, en réponse au vœu du Congrès du 23 décembre 2019 relatif à l'urgence climatique et environnementale.

Dans cette démarche, la coordination, la priorisation et le soutien aux travaux scientifiques sur les aléas climatiques majeurs sont cruciaux afin d'élaborer une cartographie adaptée à chaque risque. Ces initiatives permettraient d'élaborer des dossiers d'information

communaux et territorial, afin d'améliorer la capacité de la population à s'informer sur les risques majeurs.

D'autre part, la CTC préconise la création d'un code local de la sécurité civile afin que la Nouvelle-Calédonie se dote d'un cadre réglementaire actualisé. Le schéma directeur d'analyse et de couverture des risques demande à être finalisé, afin d'organiser une couverture opérationnelle préventive des principaux risques et de simplifier l'intervention des services d'incendie et de secours. La chambre recommande également d'actualiser d'ici la fin de l'année, le cadre réglementaire, les modalités d'élaboration, de suivi et de maintien opérationnel des plans de sauvegarde des communes.

Par ailleurs, afin d'optimiser les moyens et le potentiel opérationnel des services d'incendie et de secours, le rapport de la CTC note l'importance de finaliser rapidement le projet de modernisation du système de communication de services d'incendie et de secours : le « centre unique de réception et de traitement des appels » (CURTA). Cette solution permettrait de centraliser les appels et de décider de l'engagement des moyens à mettre en œuvre depuis un point unique, optimisant ainsi leur utilisation. Dans la continuité de cette réforme, une structure unifiée de gestion des moyens et des opérations devrait être créée pour améliorer la coordination des acteurs.

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a institué une allocation de chômage partiel spécifique de soutien aux acteurs économiques touchés par les conséquences économiques liées à la crise du Nickel en Nouvelle-Calédonie.

À la suite de la mise en sommeil de l'usine métallurgique Koniambo Nickel SAS (KNS), le gouvernement propose de mettre en place un dispositif de chômage partiel spécifique dédié au maintien des compétences, afin de soutenir les salariés et les entreprises directement sous-traitantes des usines touchées par la crise du nickel.

Délibération du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal du travail de Nouméa pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé, pour une durée de quatre ans, l'amicale du syndicat intercommunal à vocation multiple du Sud (SIVM Sud), lui permettant de :

- dispenser les formations des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ;

- de les présenter au brevet ;
- de bénéficier du soutien technique et matériel de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de 40 millions de francs destinée à l'achat de premiers équipements par le lycée Jules-Garnier, après travaux d'extension et de rénovation lourde, au titre de l'exercice 2024. Il s'agit de mobilier et de matériels pédagogiques qui visent à rendre opérationnels les locaux concernés.

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé l'Association pour la prévention et le traitement de l'insuffisance rénale (ATIR) en tant que prestataire de service assurant le transport de déchets d'activités de soins et assimilés ainsi que des pièces anatomiques. Cet agrément concerne deux véhicules de collecte appartenant à l'association.

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé les listes électorales pour les élections à la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Nouvelle-Calédonie de 2024.

Ces listes ont été mises à la disposition du public dans l'ensemble des mairies du territoire ainsi que sur le site internet de la CMA du 4 décembre 2023 au 2 janvier 2024. La répartition des sièges entre les quatre secteurs est fixée comme suit :

1. Neuf sièges pour le secteur du bâtiment ;
2. Huit sièges pour le secteur des services ;
3. Quatre sièges pour le secteur de la production ;
4. Quatre sièges pour le secteur de l'alimentation.

Les listes contiennent au minimum :

1. Deux femmes pour le secteur de l'alimentation ;
2. Deux femmes pour le secteur de la production ;
3. Trois femmes pour le secteur des services.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2024-185/GNC du 31 janvier 2024 fixant les conditions de délivrance d'une attestation de formation à la conduite de véhicules motorisés à deux ou trois roues pour les titulaires d'un permis de conduire de catégorie B.

L'objectif est d'aider les acteurs économiques à sécuriser rapidement les agents faisant des déplacements fréquents en motocyclette.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2024-461/GNC du 28 février 2024 demandant l'ouverture d'une session extraordinaire du congrès de la Nouvelle-Calédonie et l'inscription par priorité en séance publique de projets de texte.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a retiré les ligues sportives d'escrime et de full contact de la liste des ligues ou comités régionaux agréés par le gouvernement.

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2023-2171/GNC du 16 août 2023 fixant les modalités des campagnes pour les candidatures aux parcours individualisés de formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2024.

Compte tenu des arbitrages au budget primitif 2024, le montant alloué au financement des coûts de formation des parcours individualisés de formation ne permet pas d'envisager le financement de nouveaux parcours mais uniquement d'assurer le financement des formations en cours. En conséquence, la campagne de candidatures 2024 est annulée.

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé Jean-Rémi Amat en qualité d'expert-comptable.

Arrêté de nomination

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Marie-Louise Frigère en qualité de directrice adjointe des Achats, du patrimoine et des moyens de la Nouvelle-Calédonie (DAPM), à compter du 2 avril 2024.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **13** autorisations de travail, renouvelé **trois** autorisations de travail, accordé **11** titres de séjour et en a refusé **trois**.

Avis du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet de décret pris pour l'application des articles 1er, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13 et 14 de la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.